

18 avril, 2025

Merci de nous avoir donné l'occasion de parler sur la justice fiscale et la lutte aux paradis fiscaux et de partager le programme du Parti vert du Canada. Nous apprécions votre plaidoyer.

Veillez trouver notre réponse ci-dessous.

Bien à vous,

Parti vert du Canada

---

**1) Reddition de compte des autorités fiscales canadiennes : Si votre parti est élu, quels engagements prendra-t-il afin d'accroître la confiance des Canadiennes et Canadiens en leurs autorités fiscales (Agence du revenu du Canada et ministères concernés) ?**

Nous voulons restaurer la confiance dans les institutions fiscales en renforçant la transparence et l'imputabilité. Cela inclut l'élargissement de la Loi sur les conflits d'intérêts, le renforcement des pouvoirs des agents du Parlement, et la création d'un comité indépendant pour surveiller les dépenses des élus. Nous voulons aussi étendre la Loi sur l'accès à l'information aux cabinets ministériels et abolir les frais liés à ces demandes.

**2) Transparence des activités fiscales et financières des multinationales : Si votre parti forme le prochain gouvernement, quelles mesures déploiera-t-il afin que le public canadien soit mieux informé des activités fiscales et financières des multinationales opérant au pays ?**

Le Parti vert s'engage à mettre en place une taxe sur les services numériques et à travailler à un impôt minimum mondial. Nous voulons publier les données sur les subventions, prêts et avantages fiscaux accordés aux entreprises, et exiger que les fonds publics bénéficient directement aux travailleurs et aux communautés. L'Agence du revenu du Canada serait recentrée sur la recherche de richesses cachées plutôt que sur les Canadiens à faible revenu.

**3) Décourager le recours aux paradis fiscaux : Votre parti considère-t-il que le Canada en fait suffisamment pour décourager le recours à l'évitement fiscal et aux paradis fiscaux par les contribuables canadiens (particuliers et sociétés) ?**

Le Canada n'en fait pas assez. Le Parti vert mettrait fin aux accords fiscaux avec les paradis fiscaux reconnus. L'ARC recevrait le mandat clair de cibler les stratégies d'évitement fiscal à l'étranger. L'objectif est de récupérer les revenus perdus et d'assurer une équité fiscale réelle.

**4) Imposition juste des sociétés multinationales : Si votre parti est élu, s'engagera-t-il à lutter contre la baisse du taux effectif d'imposition sur les profits des multinationales ? Quelles mesures compte-t-il mettre en œuvre pour y parvenir ?**

Nous lutterons contre la baisse des taux d'imposition effectifs. Cela passe par un impôt progressif sur la richesse, l'élimination des échappatoires fiscales (stock-options, gains en capital), la mise en œuvre de tarifs d'ajustement carbone aux frontières et une taxation des géants du commerce numérique. Nous voulons aussi revoir la taxe sur les biens de luxe pour la rendre plus juste.

**5) Initiatives de réforme de la fiscalité internationale : Quelles mesures un gouvernement formé par votre parti mettra-t-il en œuvre afin de changer l'image de « pays nuisible » (Tax Justice Network) que le Canada projette sur la scène internationale ?**

Nous proposons un changement structurel : fin des accords avec les paradis fiscaux, réforme des institutions financières internationales, instauration d'une taxe mondiale sur la pollution liée à l'aviation et au transport maritime. Nous voulons aligner le commerce sur les objectifs climatiques et soutenir la création d'une Organisation mondiale du commerce et du climat.